

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU DES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES?

OUI, DANS LA MESURE OÙ

de plus en plus de citoyens et de citoyennes portent une attention soutenue à la question de l'alimentation.

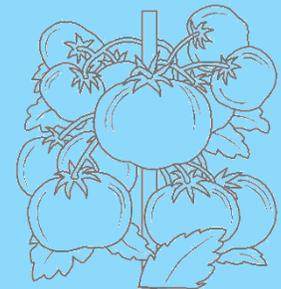


NOUS AVONS SOUVENT TENDANCE À PENSER

que lorsque l'on parle de sécurité alimentaire, on parle seulement des individus qui ne réussissent pas à manger à leur faim tous les jours. Cela en fait partie et force est de constater que la crise Covid a révélé que malheureusement, de plus en plus de personnes ont recours aux banques alimentaires pour terminer les fins de mois (30 000 personnes en Mauricie/Centre-du-Québec) : beaucoup de personnes âgées, mais également des plus jeunes, dont un bon nombre travaillent au salaire minimum ou à temps partiel. Impossible de maintenir une motivation scolaire ou une intégration à l'emploi si on n'a pas accès à une alimentation saine et suffisante.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST ÉGALEMENT

l'accès physique et économique à une saine alimentation. Il faut éviter d'avoir des quartiers ou des municipalités sans épicerie. La présence de marchés publics ou de jardins communautaires sont également des moyens d'avoir une alimentation de qualité, diversifiée et accessible.



AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES MUNICIPALITÉS,

peu à peu, se préoccupent de sécurité alimentaire. Certaines se dotent même d'une politique en sécurité alimentaire. Elles encouragent une multitude d'initiatives (groupe d'achat, serre communautaire, récolte des fonds de champs, kiosque mobile de fruits et légumes, lieu d'entreposage, transformation alimentaire, etc.).

NOUS AVONS BESOIN DE CONSEILLERS, CONSEILLÈRES, DE MAIRES ET MAIRESSES

qui porteront toute l'attention qu'il faut à cette préoccupation majeure. L'alimentation, c'est crucial et cela contribue à une meilleure qualité de vie pour tous et toutes! Les municipalités sont des actrices majeures dans la mise en place de solutions collectives pour améliorer l'accès aux aliments sains en :



- Améliorant le transport, la mobilité et l'accès aux services de proximité ;
- Investissant dans des initiatives qui contribuent à la qualité de vie, à l'inclusion sociale et à la participation citoyenne.